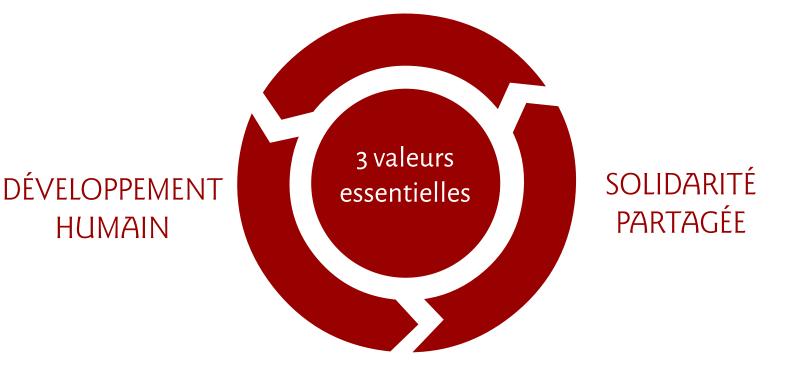


Le projet associatif de La Résidence Sociale explicite les choix et les orientations que l'association adopte dans son domaine de compétence. Il prend en compte les besoins et attentes des personnes accueillies au regard de leurs situations d'existence. Il s'articule avec les politiques publiques en vigueur. Il réunit les ressources humaines, techniques et budgétaires nécessaires à son action. Il trouve sa dynamique et sa constance dans les valeurs qui l'inspirent.

La Résidence Sociale entend expliciter le sens qu'elle donne à son action en l'exprimant dans une Charte et donner ainsi des références pour la réflexion éthique des acteurs qui coopèrent à son projet.

La Résidence Sociale pose trois valeurs essentielles au fondement de son organisation et de son action :

RESPECT DE La personne



Interaction des valeurs

Si chacune de ces valeurs a son fondement propre, elles sont, en fait, souvent en interaction, voire en tension. La façon dont elles sont mises en relation n'est pas neutre. Ainsi, une valorisation extrême de la liberté individuelle peut faire fi de la solidarité collective et peut ne réserver le développement humain qu'à certains. De même, l'encouragement à l'autonomie peut mettre la personne ou le groupe en danger. C'est en associant et en articulant clairement les trois valeurs de respect de la personne, de la solidarité partagée et du développement humain que La Résidence Sociale et ses acteurs apportent un fondement solide à leur objectif de bientraitance des personnes qu'ils accueillent.

Valeurs

Significations

Attitudes et actes

RESPECT DE LA PERSONNE

La Résidence Sociale considère en tout homme une personne libre, ayant une dignité et des droits, douée de raison et de conscience, en capacité de faire des choix et à entrer en relation avec autrui. Accueillir, écouter, être disponible, être bienveillant, favoriser l'échange Respecter l'intimité et l'intégrité d'autrui Accepter la singularité et la différence de chacun

Apporter une protection si elle est souhaitée Se garder des préjugés moraux et culturels Favoriser le potentiel et le bien-être de chaque personne

SOLIDARITÉ PARTAGÉE

La Résidence Sociale considère comme essentielles les relations entre les hommes, leur solidarité constructive. Chacun ne peut vivre et s'accomplir pleinement qu'au travers de son rapport aux autres. Aussi différent qu'il puisse être, chacun est appelé, dans les situations concrètes, à constituer du commun avec les autres, à coconstruire de l'intérêt humain collectif, à être citoyen.

Voir dans l'autre une capacité de coopération,
d'entraide
Se faire confiance
Rechercher avec les autres le comment faire
Prendre en compte la situation de la personne,
ses groupes et communautés culturelles
d'appartenance
Favoriser la participation à la vie sociale
S'ouvrir sur son environnement
Inscrire son action dans une perspective
d'intérêt général

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

La Résidence Sociale croit en la capacité des personnes à grandir en humanité. Elle reconnaît leur existence, leurs capacités d'initiatives et d'innovations, leur possible participation au développement humain, social et économique de la société.

Être acteur de son devenir Développer la créativité, les initiatives, les innovations

Accompagner le développement de chaque personne, quelle que soit sa vulnérabilité Favoriser le potentiel intellectuel, émotionnel, social et spirituel d'autrui

Introduire des dynamiques humaines collectives susceptibles d'éveiller des progrès individuels

Respecter et accompagner les choix, les projets de vie

Participer à des processus de développement collectif





3, Avenue de l'Europe 92300 Levallois-Perret

01 47 58 63 50 www.laresidencesociale.org contact@laresidencesociale.org